

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 9 Mars 2015 à 20 heures 30

L'an deux mil quinze, le **LUNDI 9 MARS**, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Michel FORTUNE, Maire.

PRESENTS : Michel FORTUNÉ – François BERROU – Michel BOUILLON - Cécile CHEVREUIL – Thérèse LETOURNEAU-DORGERE – Gilbert FAUCHARD – Roland PAQUET – Michèle ROBERT – Lilian BEGUE – Pierrette LEHAY – Jean-Luc DELLIERE – Stéphanie HERVAGAULT – Richard GAUTIER – Aurélie VULLO STIENNE – Meggie GENDROT – Françoise PIAU

Absents excusés :

Mireille THEBERT ayant donné pouvoir à Michel FORTUNÉ

Jean-Yves SALIOU ayant donné pouvoir à Françoise PIAU

Alain LUCAS

Convocation du 5 mars 2015

Secrétaire : Pierrette LEHAY

Sans observation, le procès-verbal de la réunion du 19 janvier est approuvé

Question 1	<u>PRESENTATION ET VOTE DES COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIFS 2014 BUDGET PRINCIPAL - BUDGETS ANNEXES ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF</u>
Délib 2015-02-10 à Délib 2015-02-19	

1 - VOTE COMPTES DE GESTION 2014 COMMUNE et DES BUDGETS ANNEXES

Le Conseil Municipal après avoir eu lecture des comptes administratifs a procédé **au vote par 18 OUI des comptes de gestion 2014 COMMUNE – LOTISSEMENTS** «du Parc D'Activités du Haut-Beauvais», «de la Haute Maison», «de la Beulotière» et «du Service d'Assainissement Collectif» dressés par le Comptable du Trésor.

2 - VOTE COMPTES ADMINISTRATIFS 2014 COMMUNE et DES BUDGETS ANNEXES

Après que le Maire ait donné lecture des Comptes Administratifs 2014 et s'être retiré, le Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur François BERROU 1er Adjoint, a procédé au vote à main levée de ceux-ci à **l'unanimité par 16 OUI**

Ils se résument ainsi :

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Section de fonctionnement :

	REALISE	R. à REALISER
Recettes	1 664 239.67	/
Dépenses	1 143 418.28	/
Résultat excédentaire de fonctionnement	520 821.39	
<i>(dont résultat excédentaire reporté de 219 371.84 €)</i>		

Section d'investissement

	REALISE	R. à REALISER
Dépenses	1 459 418.34	326 342.30
Recettes	1 437 840.95	45 879.40
Résultat déficitaire d'investissement	21 577.39	280 462.90
<i>(dont résultat déficitaire reporté de 37 470.65 €)</i>		

Résultat de clôture excédentaire de..... 499 244.00

Résultat net avec reprise des restes à réaliser218 781.10€

BUDGET ANNEXE « Parc d'Activités du Haut-Beauvais »

Section de fonctionnement :

	REALISE	R. à REALISER
--	----------------	----------------------

Recettes	76 866.13	/
Dépenses	76 866.13	/
Résultat de fonctionnement.....	0	

(dont résultat excédentaire reporté de 0.38 €)

Section d'investissement

	REALISE	R. à REALISER
Dépenses	87 530.00	
Recettes	87 530.00	
Résultat d'investissement.....	0	

(dont résultat excédentaire reporté de 11 652.02 €)

Résultat de clôture excédentaire de..... 0

Monsieur le Maire précise que ce budget est déclaré clôturé suivant délibération 2014-12-91 du 20 octobre 2014.

BUDGET ANNEXE «Lotissement de La Haute Maison»

Section de fonctionnement :

	REALISE	R. à REALISER
Recettes	8 526.69	/
Dépenses	296.61	/
Résultat excédentaire de fonctionnement	8 230.08	

(dont résultat excédentaire reporté de 8 294.98 €)

Section d'investissement

	REALISE	R. à REALISER
Dépenses	/	
Recettes	/	
Résultat d'investissement.....	/	

(dont résultat déficitaire reporté de €)

Résultat de clôture excédentaire de..... 8 230.08

BUDGET ANNEXE «Lotissement de La Beulotière»

Section de fonctionnement :

	REALISE
Recettes	495 204.14
Dépenses	478 710.35
Résultat excédentaire de fonctionnement	16 493.79

(dont résultat excédentaire reporté de 9 461.01 €)

Section d'investissement

	REALISE
Dépenses	916 747.04
Recettes	709 298.91
Résultat déficitaire d'investissement.....	207 448.13

(dont résultat déficitaire reporté de 459 298.91 €)

Résultat de clôture déficitaire de..... 190 954.34

BUDGET DU SERVICE d'Assainissement Collectif

Section de fonctionnement :

	REALISE
Recettes	197 521.48
Dépenses.....	84 904.00
Résultat excédentaire de fonctionnement.....	112 617.48

(dont résultat excédentaire reporté de 96 102.96 €)

Section d'investissement

	REALISE	R. à REALISER
Dépenses.....	187 138.18.....	25 000.00
Recettes	70 423.73.....	147 971.00
Résultat déficitaire d'investissement	116 714.45	(excédent +122 971.00)
<i>(dont résultat déficitaire reporté de 3 334.14 €)</i>		

Résultat de clôture déficitaire de..... 4 096.97

Résultat net excédentaire avec reprise des restes à réaliser.....118 874.03€

DELIBERATION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET VOTE BUDGET PRIMITIF 2015 du service d'assainissement collectif reportés à la séance du 30 mars

Question 2 Délib 2015-02-20	<u>AVIS SUR ENQUETE PUBLIQUE Contrat Territorial Milieux Aquatiques (C.T.M.A.) BASSIN VERSANT DU VICOIN 2014 - 2018</u>
---------------------------------------	--

Le Conseil Municipal est informé qu'une enquête publique s'est déroulée du 30 janvier au 2 mars 2015 visant à déclarer et à autoriser le programme des installations, ouvrages, travaux ou activités d'aménagement et d'entretien de la rivière « Le Vicoin » et ses affluents sur les communes adhérentes au Syndicat du Bassin du Vicoin.

Les travaux envisagés permettront d'assurer et de promouvoir toutes les actions utiles et nécessaires au fonctionnement naturel des cours d'eau pour répondre aux objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau notamment,

-la limitation de l'érosion des berges,

-l'entretien de la végétation,

-l'enlèvement des embâcles et l'aménagement d'ouvrages hydrauliques (buses, ponts, barrages, seuils...) faisant obstacles au transit des sédiments et au bon fonctionnement hydraulique des cours d'eau.

Pour le Bourgneuf, de nombreuses interventions sont prévues sur le ruisseau du Coudray avec le contournement du plan d'eau de Morfelon qui a fait l'objet d'une étude en 2012 ainsi que sur le ruisseau de Forton et du Moulin de la Planche.

Aussi après avoir pris connaissance des exposés, le Conseil Municipal unanime

EMET un avis favorable au Contrat Territorial Milieux Aquatiques du bassin versant du Vicoin soumis à enquête publique.

Monsieur le Maire précise que la négociation d'acquisition des terrains au contournement du plan d'eau sera engagée en 2015 et des crédits seront ouverts au budget.

Question 3 Délib 2015-02-21	AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX DU CLUB HOUSE
---------------------------------------	--

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu d'apporter des modifications aux contrats de travaux de construction du Club House, à savoir :

lots		Entreprise	n° Avenant	Montant Avenant HT	Montant marché initial HT	TOTAL HT	
n°	libellé						
1	Terrassement-VRD	ETS SECHE	1	555,00	7 887,00	8 442,00	drainage supplémentaire
3	Charpente bardage	FOUGERES	1	554,40	31 668,80	32 223,20	pose tablettes supplém
5	Menuiseries extérieures	BONDIS	1	- 492,80	11 749,50	11 256,70	suppression bavettes
8	Plomberie Sanitaires	GAUTIER CONCEPT	1	72,49	5 303,60	5 376,09	+/- trx kitchinette
10	Electricité	GAUTIER CONCEPT	1	1 437,10	6 652,50	8 089,60	Antenne TV- prises TV-Tél
12	Peinture	FOUILLEUL Joël	1	206,00	3 001,50	3 207,50	lasure tablette extérieure
		TOTAL		2 332,19			

Après présentation, le Conseil Municipal unanime AUTORISE le Maire à signer les avenants.

Question 4	ENTRETIEN ANNUEL ECLAIRAGE PUBLIC 2015
-------------------	---

Deux offres ont été remises pour l'entretien annuel de l'éclairage public comprenant 319 foyers et 10 armoires à savoir :

ELITEL RESEAUX de Saint-Ouen-Toits16.20 € HT /l'unité foyer
 EIFFAGE de Laval20.00 € HT /l'unité foyer

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de retenir ELITEL RESEAUX avec deux passages sur l'année
 2^{ème} quinzaine de mars et d'octobre pour un montant total TTC de 6 201.36 €.

Question 5	CHOIX PRESTATAIRE SITE INTERNET
-------------------	--

Après présentation des offres des deux prestataires Julie LORIN « Celle qui était graphiste » et Julien LECLERC « Dynberry » et compte-rendu de l'audition, le Conseil Municipal
 VALIDE le choix proposé par les membres de la commission « Information et Communication » de Julien LECLERC pour un prix de base à 1 500 € net et coûts de prestations complémentaires si besoin telles que
 Maintenance et assistance à 500 €
 Formation de base, forfait de 100 € sur site et 50 € à distance
 Modification site ou mise à jour pour 500 € ou 50 €/heure
 Le contrat avec l'hébergeur étant passé directement par la commune : environ 30 €

Question 6	COMPTE-RENDU COMMISSION ENFANCE JEUNESSE
-------------------	---

Il est proposé l'organisation d'une nouvelle manifestation « Bourgneuf-la-Folie » en avril 2016 sous le thème
 « Faites vos jeux ».

Le budget de cette animation s'élève à19 300 €

financé :

Aide sollicitée auprès de la CAF 8 500 €

Aide sollicitée auprès de la MSA 600 €

Aide DDCSPP 500 €

Commune 6 700 €

Par un vote un main levée, le Conseil Municipal unanime donne un avis favorable à cette action sous réserve
 toutefois de confirmation des aides.

PEDT

Après contact avec l'Inspection Académique, rencontre avec la DDCSPP et considérant que le fonds de soutien
 pour les rythmes scolaires sera maintenu à la prochaine rentrée pour les communes ayant mis en place un Projet
 Educatif de Territoire, Le Conseil Municipal unanime confirme la nécessité de réaliser ce document pour la
 prochaine rentrée de d'arrêter les orientations sur :

- le savoir vivre ensemble en développant Coopération, Autonomie et Bien Etre
- donner à nos apprentis l'esprit d'initiative

Un comité d'animation sera mis en place qui réunira des représentants de la commune, des écoles, du service
 animation, associations...

LUDOTHEQUE :

Information auprès du Conseil Municipal des permanences le Vendredi soir de 17 à 19 heures en lieu et place du
 samedi matin avec deux séances auprès de La Ritournelle et de la Maison d'Accueil.

COURRIER ECOLE « LES MILLE MOTS »

Monsieur le Maire donne lecture du courrier transmis par l'Ecole « Les Mille Mots » sensibilisant le Conseil
 Municipal sur sa décision de 2006 de ne plus accueillir les enfants des communes extérieures et leur inquiétude sur
 la diminution constatée chaque année des effectifs allant jusqu'à la fermeture d'une classe l'an passé.

Après débat, le Conseil Municipal dans un premier temps confirme le maintien de la décision prise en 2016 avec
 toutefois une surveillance à assurer sur les mouvements d'effectifs les prochains mois.

Question 7**PROJET CRECHE PARENTALE**

Monsieur le Maire rapporte à l'assemblée ses rencontres avec les représentantes de la Crèche Parentale « La Ritournelle » dans le projet d'une structure d'accueil plus grande, plus fonctionnelle et accueillante avec une capacité d'accueil qui pourrait passer de 12 à 15.

Il précise que le projet ne peut être porté par l'Association et propose que la Commune en assure la réalisation.

Equipement qui peut bénéficier d'aides significatives de la CAF et CNAF et les Communautés de Communes de Loiron et Ernée pourraient être également sollicitées.

Le bâtiment de l'ex mairie qui va se libérer en avril pourrait répondre aux besoins avec une extension après démolition de l'ancien local technique et déplacement du poste de transformation.

Une rencontre avec le service PMI est prévue vendredi prochain.

Question 8**COMPTE-RENDU COMMISSION VOIRIE**

1 – Programme voirie 2014

Après présentation du programme de voirie estimé par le Cabinet INGERIF, le Conseil Municipal valide par 18 OUI les travaux ci-dessous

	Hte Fleurardière	La Clerberie	Les Mées	Entrée entrepr DUCHEMIN	La Pte Gortière	La Petite Clerberie	Devant mairie
Base	17 135	7 675	8 748	1 368	10 159	336	3 305
TOTAL	17 135	7 675	8 748	1 368	21 133	336	3 305
							59 700
Honoraires MO							1 500
Crédits à inscrire au BUDGET 2015 : 62 000 € à répartir sur les sections de fonctionnement et d'investissement							

2 – Fauchage de printemps et élagages 2015

Après avoir pris connaissance des propositions chiffrées de trois entreprises consultées, le Conseil Municipal unanime valide le choix des entreprises suivantes :

Entreprise Nicolas CROISSANT pour les travaux de fauchage en mai à 38.50 €/km de route et d'élagages des virages à 52.32 €/l'heure soit un montant global d'environ 2 377.12 € TTC (déduction à faire du chemin de la Favrotière conduisant chez Monsieur MEDARD).

Les entreprises Nicolas CHEVREL et Michel MARCHAND pour les travaux d'élagages fin août/septembre au prix TTC de 157.80 €/km de route pour la 1^{ère} et 147.60 €/km de route pour la 2^{ème} entreprise.

Chacune effectuant entre 18 et 20 km de routes avec une alternance des secteurs une année sur deux.

3 – Attribution de Pierre

7 camions de pierre seront distribués sur les chemins dont un camion pour le service technique.

Question 9**COMPTE RENDU COMMISSION AMENAGEMENT**Matériel

Le Conseil est informé du lancement d'une consultation pour le renouvellement du mobilier au restaurant scolaire.

Il confirme l'achat d'un congélateur à mettre à disposition des familles lors de locations au prix de 179 € TTC

Une plateforme « barbecues » à la salle polyvalente a été aménagée par les agents techniques.

Eclairage sortie Parc de Morfelon et Travaux de busage

Elitel Réseaux a remis les devis pour l'amélioration de l'éclairage sortie du Parc de Morfelon à aller vers la Salle polyvalente avec aménagements de sécurité le long de la route départementale.

Devant les coûts importants de ces travaux dont une partie est à analyser dans le cadre d'un aménagement de qualité de l'ensemble de la RD 123, le projet doit être réétudié par la Commission.

Les projets de piste cyclable rue Saint-Gilles et chemin piétonnier du Bas de la rue des Chevaux au Haut-Domain sont présentés. L'estimatif réalisé par le Cabinet INGERIF s'élève à :

	Piste cyclable	chemin piétonnier	
		Bas rue Chevaux à Champbouquet	Chambouquet à Ht Domin
Estimation travaux	13 761,00	17 028,00	15 793,20
TOTAL			46 582,20
Honoraires MO estimés			1 000,00
		TOTAL	47 582,20

Cette opération pourrait bénéficier de DETR sur une programmation 2016.

Bois Trianon et foin

Environ 4 à 5 cordes de bois sur la haie terrain du Trianon est proposé à la vente à partir de 15 € le stère à traiter -

Cession gratuite de la coupe d'herbe à La Salais, à Morfelon et 5 ha au Trianon moyennant un entretien du terrain sur l'année.

Un avis sera affiché en mairie pour le recueil des candidats.

Désherbage thermique : l'entreprise CHESNEAU est retenue pour 4 passages - coût 2 727.12 € TTC

Fleurissement : confirmation parterre pédagogique (forme carré) derrière la Trésorerie et achat de quelques arbustes

Question 10	COMPTE RENDU COMMISSION BATIMENTS
--------------------	--

La Commission propose la réalisation des travaux suivants pour un crédit à hauteur de 25 000 €

SACRISTIE : Réorganisation de cet espace avec l'installation d'un sanitaire

SANITAIRES PUBLICS PLACE DE L'EGLISE : Mise à nu de l'intérieur pour y installer un WC PMR, un urinoir et un lavabo

SALLE SAINT-MARTIN : demande estimation pour remplacement menuiseries façade sud

CUISINE RESTAURANT SCOLAIRE : Peinture intérieure

PREAU Ecole Publique : Consultation architecte et étude en 2015 pour dépôt dossier de subvention et réalisation des travaux en 2016

Question 11	OUVERTURE CREDITS D'INVESTISSEMENT AVANT VOTE BUDGET (Frais notariés terrain route de Fougères)
--------------------	--

Comme le prévoit l'article L.1612-1 du CGCT, Le Conseil Municipal à l'unanimité

AUTORISE le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget principal dans la limite du ¼ des crédits de l'année N-1.

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE :

Opération 116 – RESERVE FONCIERE

article 2111 – Terrains nus (frais notariés acquisition terrain)2 100.00 €

S'ENGAGE à inscrire les crédits correspondants au budget primitif 2015

Question Diverse	
-------------------------	--

Les membres du Conseil Municipal prennent connaissance des permanences pour les élections départementales des 22 et 29 mars 2015

Séance levée à 0 heures 15 mn